

# AUDACE DE LA RECHERCHE

---

**C**e numéro 327 de la *Recma* témoigne des nouvelles avancées de la recherche en économie sociale dans différentes disciplines des sciences économiques et sociales.

Luc Bonet critique la théorie économique standard à partir de l'avantage mutuel des acteurs à participer à l'action économique. L'auteur met en question la formation des prix et du profit sans recourir à des critères moraux, de justice ou politiques. En suivant un raisonnement purement économique, il analyse que l'efficacité économique procède fondamentalement de l'avantage mutuel.

Dans son article sur les atouts des coopératives, Marius Chevallier souligne les faiblesses de l'approche par les valeurs si souvent suivie par le mouvement coopératif et suggère de s'appuyer sur des caractéristiques souvent présentées comme des défauts, tels que la lenteur de la prise de décision ou la persistance de l'amateurisme. En effet, la lenteur dans un monde volatil peut également être source de stabilité, et l'amateurisme, source de créativité.

Jean-Jacques Manterola examine les relations entre l'insertion par l'activité économique (IAE), le marché et l'Etat dans deux territoires frontaliers, la Communauté autonome basque et le Pays basque français. Au-delà de l'indentification de deux modèles, il montre la multiplicité et la complexité des relations de l'économie sociale et solidaire avec son territoire.

A partir d'un travail historique approfondi qu'il a mené avec A. Melo, Stève Desgré publie une contribution qui fera date dans les travaux sur l'école de Saint-Claude. C'est Charles Gide qui désigna par le terme « école de Saint-Claude » un ensemble de groupements mutualistes et coopératifs ayant adopté des principes, des statuts et des fonctionnements originaux dès leur fondation, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à Saint-Claude (Jura) et dans sa région, ensemble dont l'auteur montre la richesse et l'actualité.

Dans la rubrique « Varia », les travaux respectifs de Nicole Alix sur les évolutions de la politique européenne relative à l'entreprise sociale, de Patrick Prud'homme sur la société coopérative anonyme et de David Hiez sur le cadre juridique de l'entreprise non capitaliste complètent ce numéro.

Ces contributions mettent au jour de nouvelles ambitions portées par la recherche en économie sociale. Il n'est pas habituel que des auteurs, qui, de surcroît, ne sont ni professeurs d'université ou de grande école ni chercheurs d'un grand établissement, mettent en question la théorie économique standard, revendiquent la lenteur ou l'amateurisme coopératif, discutent l'ancrage territorial de l'économie sociale, examinent de façon nouvelle une pratique coopérative cent cinquantaire. Ces mises en perspective novatrices d'objets d'études somme toute classiques montrent que l'économie sociale et solidaire contemporaine se distingue non seulement par ses innovations entrepreneuriales, mais aussi par l'audace des recherches qu'elle suscite.

*Jean-François Draperi* ●